



NON À LA MAINMISE DES ENTREPRISES SUR LES LYCÉES PROFESSIONNELS

RETRAIT DU PROJET MACRON

Jeudi 4 mai 2023, E. Macron a lancé une réforme des lycées professionnels.

Calqué sur le modèle de l'apprentissage, il s'agit d'un bouleversement de nos métiers, de nos établissements et de nos formations.

À l'automne dernier, la **mobilisation historique des personnels des lycées pros** avait forcé C. Grandjean à renoncer à l'augmentation de 50 % des stages en Bac Pro.

En s'obstinant à imposer de nouveau une augmentation du nombre de semaines de stages qui, de fait, supprime des semaines d'enseignement, E. Macron montre une fois de plus son mépris à l'égard des besoins exprimés par les personnels pour les élèves.

Cette réforme se place à l'**opposé des ambitions scolaires de réductions des inégalités**, et porte atteinte au rôle **émancipateur** de la voie professionnelle initiale, publique, laïque et sous statut scolaire.

Le SNFOLC 35 rejette la conception d'une carte des formations purement adéquationniste, qui condamnerait les élèves issus de milieux populaires à un déterminisme social et géographique.

**Syndicat national
Force Ouvrière des Lycées et Collèges
d'Ille-et-Vilaine**

Le SNFOLC 35 s'oppose à la suppression annoncée par le Ministre Ndiaye de 80 filières à la rentrée 2023.

Contraints de "choisir" leur orientation dans une offre de formation uniquement déterminée par les besoins immédiats des entreprises locales, **les jeunes des lycées professionnels** ne seraient ainsi plus considérés comme des élèves en formation mais comme **une main d'œuvre immédiatement exploitable, assignés à résidence.**

Nous nous opposons au développement de l'apprentissage à tout crin dans les lycées professionnels. La mixité de public revient à dégrader l'organisation des établissements et l'organisation pédagogique dans nos classes.

Nous dénonçons le « super-pacte » proposé aux PLP. Il ne s'agit aucunement d'une revalorisation de nos salaires, mais d'une charge de travail supplémentaire pour espérer « perdre moins ». Ce pacte annonce un vaste plan de reconversion, et constitue une attaque en règle contre nos statuts.

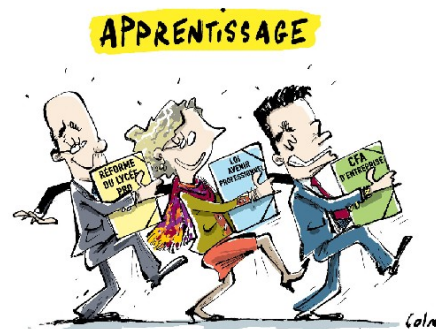
Quant à la **gratification de 50€ à 100€ par semaine de stage**, elle est à la charge de L'État, donc **sans aucune participation des entreprises.**



ITINÉRAIRE DE DÉLESTAGE

A travers cette réforme, Macron s'en prend aux statuts de tous les personnels et affaiblit le cadre national de l'enseignement public, pour le soumettre aux besoins du patronat local. Et ainsi :

- **Donner la carte des formations à des « CNR » locaux**, composés de personnels, d'acteurs économiques et des collectivités locales, pour conditionner le maintien des filières et des postes à la mise en place de « projets particuliers », et soumettre l'enseignement public aux pressions locales les plus diverses ;
- **Recruter des « professeurs associés »** pour inféoder les missions des personnels aux besoins des entreprises ;
- **Supprimer, dès la rentrée 2023, 80 filières** qui « ne correspondent plus au marché de l'emploi. » Cela réduit drastiquement l'offre de formation pour les jeunes et trahit la visée réelle de la réforme : la « mise en adéquation de l'enseignement professionnel avec le marché de l'emploi », en parfaite continuité de la loi Pénicaud de 2018 !
- **Les propositions de reconversion** en école, en collège ou sur des missions qui n'ont rien à voir avec l'enseignement, à moins de quatre mois de la rentrée, sonnent comme des injonctions à devenir des bouche-trous du système éducatif à l'encontre de la logique de corps et de carrière !
- **Mettre en place un « pacte »** pour imposer toujours plus de tâches définies localement et s'attaquer aux statuts, alors que l'ensemble des syndicats le rejette ;
- **Mettre en place un « bureau des entreprises » dans les LP**, pour qu'elles viennent y faire leur marché et pour transformer les LP, voire les collèges, en annexes de Pôle Emploi ;
- **Faire entrer l'entreprise au collège** pour une demi-journée hebdomadaire de « découverte des métiers » de la 5ème à la 3ème, après avoir liquidé le service public d'orientation et fermé des centaines de CIO !



BLANQUER, PÉNICAUD ET LE MEDEF
TRÈS SYNCHRONES
(SUR L'AIR DE "TOUT VA TRÈS BIEN, MADAME LA MARQUISE")

Cette réforme est un pas de plus vers le corps unique et la disparition des statuts particuliers des différents corps de professeurs : PLP, PE, certifiés, agrégés.

Cette réforme s'attaque tout autant aux autres corps : personnels de direction et personnels administratifs des LP, LGT et collèges.

Cette réforme annonce un basculement pour l'École publique, que le gouvernement envisage désormais à partir du collège comme un outil du « plein emploi », pour les seuls intérêts du patronat.

Le SNFOLC 35 appelle les personnels des LP, des LGT et des collèges à se mobiliser et à construire le rapport de force jusqu'à satisfaction des revendications !

**NON A LA RÉFORME
DU LYCÉE PRO**

*

**NON
AU PACTE NDIAYE**

*

**NON À LA RÉFORME
DES RETRAITES**

*

**NON À LA FUTURE
LOI TRAVAIL N°2**

*

**POUR LA DÉFENSE
DU SERVICE PUBLIC,
DES STATUTS
ET DE NOS DROITS**